

## **Financière des Paiements Électroniques annonce l'ouverture officielle de l'offre Compte-Nickel au grand public et dévoile la carte des buralistes agréés.**

**Après six mois de phase de test et l'ouverture de plus de mille comptes Nickel, l'offre est distribuée sur l'ensemble du territoire à partir de ce jour.** Soixante buralistes agréés par l'ACPR sont déjà équipés de la borne Nickel et distribuent effectivement Compte-Nickel en Métropole et dans les Antilles françaises depuis quelques jours. L'objectif est d'équiper vingt nouveaux buralistes chaque semaine à partir du mois de mars 2014. La carte des buralistes équipés est dorénavant mise à jour en temps réel sur le site [www.compte-nickel.fr/ou-le-prendre](http://www.compte-nickel.fr/ou-le-prendre).

### **Un compte pour tous**

**Compte-Nickel est un service de compte de paiement ouvert à tous, sans conditions de revenus, de dépôts ou de patrimoine,** et sans possibilité de découvert ni de crédit. Cette philosophie encourage une pratique responsable et pédagogique de l'argent. Compte-Nickel est adapté aux attentes de nombreux publics et peut convenir à tous ceux pour qui les offres bancaires traditionnelles sont trop étoffées ou onéreuses par rapport à leurs besoins réels ainsi qu'à tous ceux qui sont en marge du système, y compris les interdits bancaires.

Compte-Nickel représente une solution simple pour gérer son argent au jour le jour.

Il s'ouvre en 5 minutes, en toute sécurité, chez le buraliste. Une pièce d'identité et un numéro de téléphone mobile suffisent. La Borne Nickel permet de constituer instantanément le dossier client en utilisant les technologies de dématérialisation les plus récentes. Le buraliste associe une Mastercard au dossier client ainsi constitué et l'active en temps réel sur son terminal de paiement électronique. Cette approche inédite permet d'obtenir immédiatement un compte avec un relevé d'identité bancaire (RIB) et une carte de paiement utilisable partout.

### **Un RIB, une Mastercard et un suivi en temps réel sur mobile et sur Internet**

Avec Compte-Nickel, chaque client possède un relevé d'identité bancaire (RIB), il peut domicilier ses revenus, recevoir et émettre des virements sur son compte, enregistrer des prélèvements en toute fiabilité. Il peut déposer des espèces chez le buraliste, payer avec sa Mastercard chez les commerçants en France et à l'international, faire ses achats en toute sécurité sur Internet. Il peut retirer des espèces chez le buraliste ou dans tous les distributeurs de billets. Il peut suivre toutes ses opérations en temps réel sur son téléphone mobile ou sur son espace Internet.

### Une relation clients facilitée

Le buraliste est le premier point de contact du client pour l'ouverture de son compte. Une fois le compte créé, le client accède à des services de gestion de ses opérations conçus pour une grande simplicité d'usage :

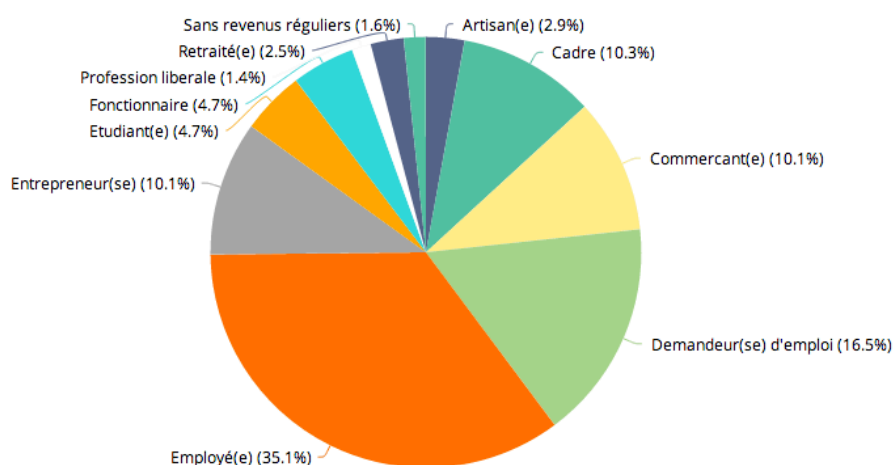
- Suivi via mobile : envoi de mails et/ou de SMS selon les alertes programmées et en tout état de cause pour tout prélèvement à venir si le solde du compte n'est pas suffisant ;
- Site Internet fixe et mobile dédié doté de toutes les fonctionnalités : suivi, relevés, RIB, virements en temps réel (à la seconde de valeur) ;
- Service client Internet de dernière génération ; Service SOS par téléphone ouvert de 8h00 à 22h00, 6 jours/7.

### Des premiers résultats très encourageants

Compte-Nickel a été distribué auprès de plus de 1.000 clients depuis le mois de septembre 2013. Après une phase de tests de l'ensemble des opérations auprès de clients identifiés (septembre - novembre 2013), le service a été ouvert dans plusieurs points de vente en région parisienne en décembre : près de 500 clients y ont spontanément ouvert leurs comptes, validant toutes les hypothèses de FPE.

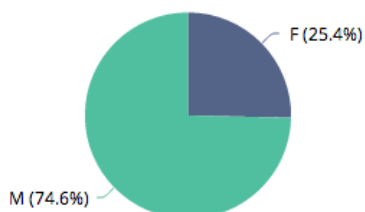
Sur les 511 clients qui ont ouvert un compte dans les points de vente tests entre le 12 décembre 2013 et le 6 février 2014, les plus nombreux sont les employés (35,1%) et les demandeurs d'emploi (16,5%).

Répartitions CSP Compte Nickel

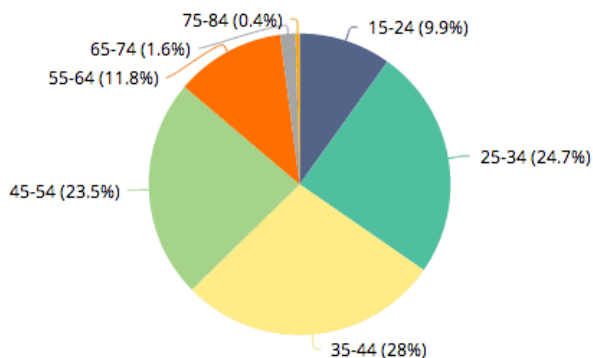


La moyenne d'âge est de 41 ans, le plus jeune a 19 ans, le plus vieux 76 ans, plus des 3/4 ont entre 25 et 54 ans. Un quart sont des femmes.

**Hommes / Femmes**

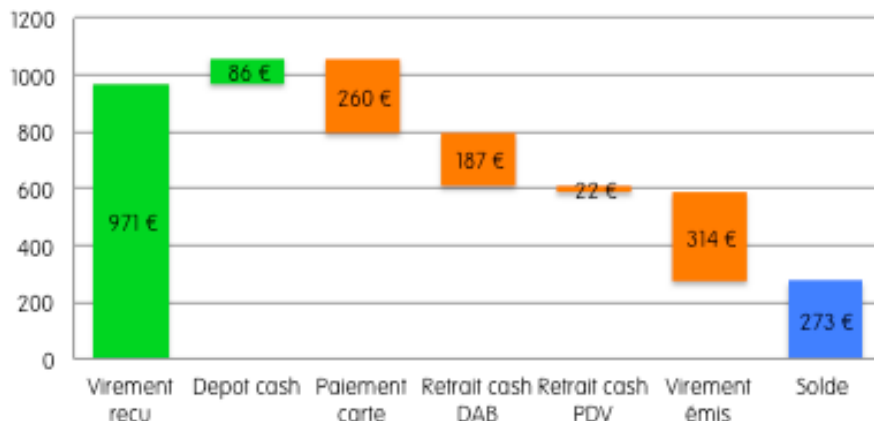


**Répartitions par tranche d'âge**



Le dépôt initial moyen est de 75€. Plus de 6.300 opérations cartes ont été effectuées chez 2.734 commerçants de proximité, Internet ou DAB dans 41 pays. Les mouvements mensuels moyens constatés sur ces comptes ouverts chez les premiers buralistes sont les suivants :

**FLUX MENSUELS**



Sur la base de ces données et compte tenu du nombre élevé de buralistes candidats pour distribuer Compte-Nickel, FPE confirme son objectif d'atteindre 100.000 clients fin 2014.

### **Une sécurité de premier plan**

Financière des Paiements Électroniques est un établissement de paiement agréé par l'ACPR qui a effectué un audit complet des opérations, des procédures, de l'informatique, des aspects juridiques, de la sécurité, de la conformité, du plan de marche de l'entreprise, etc.

L'authentification renforcée des documents d'identité par la borne, la double vérification de l'identité par un agent agréé individuellement par l'ACPR (le buraliste), le croisement automatique de chaque identité en temps réel avec les listes Worldcheck avant l'ouverture du compte, permettent d'atteindre le plus haut niveau de sécurité à l'ouverture du compte.

Les dépôts des clients ne peuvent faire l'objet d'aucune spéculation, ils sont réglementairement cantonnés en temps réel dans un compte séquestre logé chez Crédit Mutuel Arkéa.

Les dépôts d'espèces sont limités à 250€ par opération et 750€ par mois (30 jours glissants.) Les virements ne sont pas plafonnés. Des logiciels d'analyse comportementale permettent de suivre en temps réel les comportements électroniques sur les comptes et de générer des alertes sur les mouvements suspects. Les comptes ne peuvent être à découvert. Le service conformité effectue systématiquement les diligences nécessaires et prend les mesures qui s'imposent, notamment les déclarations Tracfin.

**Financière des Paiements Electroniques** est un établissement de paiement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). FPE fournit ses services à travers Compte-Nickel, qui permet à chacun de disposer d'un compte, d'un relevé d'identité bancaire (RIB) et d'une carte de paiement, sans condition de revenus ou de dépôts. FPE est une Société par Actions Simplifiée (SAS) de droit français au capital social de 468.211 €. Ses fonds propres s'élèvent à 11.019.751 € au 31 décembre 2013. FPE emploie 30 personnes.

#### **Contacts Presse : Le Bureau de Com**

Stéphanie Bossant – 01 56 33 43 15 - 06 07 21 36 22- [sbossant@lebureaudecom.fr](mailto:sbossant@lebureaudecom.fr)  
Delphine Maupetit – 01 56 33 47 55 - 06 03 12 67 23 - [dmaupetit@lebureaudecom.fr](mailto:dmaupetit@lebureaudecom.fr)

Et pour en savoir plus sur :

[www.compte-nickel.fr](http://www.compte-nickel.fr)  
[www.financieredespaiementselectroniques.fr](http://www.financieredespaiementselectroniques.fr)

ANNEXE 1

**Sécurité et lutte contre le blanchiment de très haut niveau**

SÉCURITÉ	COMPTE-NICKEL
<b>AUTORITÉ DE RÉGULATION</b>	<b>ACPR</b>
<b>CONNAISSANCE DU CLIENT ET SÉCURITÉ</b>	<b>OUI</b>
Vérification électronique des éléments probants du document d'identité	OUI, la borne effectue une authentification renforcée des documents en temps réel
Vérification physique de l'identité	OUI, les buralistes sont individuellement agréés en qualité d'agents par l'ACPR
Archivage électronique du document d'identité du client avec valeur probante (%)	100%
Croisement de l'identité avec les listes Worldcheck à l'ouverture du compte	OUI
Questionnaire connaissance client / profilage	OUI
<b>MOUVEMENTS D'ESPÈCES TRÈS LIMITÉS</b>	<b>OUI</b>
Limite dépôt	250€ par opération - 750€ par mois
Limite retrait	Le solde du compte
Retrait minimum	Jusqu'au dernier centime chez le buraliste
<b>MOUVEMENTS ELECTRONIQUES ANALYSÉS</b>	<b>OUI</b>
Logiciels d'analyse comportementale	OUI
Système d'alerte service conformité	OUI
Déclarations Tracfin	OUI
Vérification systématique du solde du compte en temps réel avant débit	OUI
Blocage du paiement si le paiement dépasse le solde du compte	OUI
Limite paiements Internet	Plafond décidé par le client, solde du compte en tout état de cause
<b>SÉCURISATION DES FONDS</b>	Compte de cantonnement Crédit Mutuel Arkéa : tous les comptes en temps réel

ANNEXE 2

**Des tarifs simples et transparents**

Une grille de tarifs simple et transparente		
UN FORFAIT ANNUEL DE 20€	OPÉRATIONS COURANTES	DES PARTENAIRES REMUNERES
RIB + Mastercard + Espace Internet Virements et Prélèvements Prélèvements rejetés Notifications SMS	Abonnement annuel Compte-Nickel : <b>20€</b> Retrait d'espèces chez le buraliste : <b>0,5€</b> Retrait d'espèce DAB : <b>1€</b> 60 SMS gratuits par an	dont 5€ pour le buraliste dont 0,23€ pour le buraliste dont 0,60€ pour la banque
PAS DE PÉNALITÉS	OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES	
Pas d'agios Pas de frais d'incidents Pas de frais d'intervention	Appel SOS Nickel (tarif appel local) : <b>0,15€</b> Renouvellement carte perdue ou volée : <b>10€</b> Dépôts d'espèces chez le buraliste : <b>2%</b> Réédition du code secret : <b>1€</b> SMS (au-delà de 60 par an) : <b>0,10€</b>	exemple pour un appel de 4 mn, selon opérateurs dont 5€ pour le buraliste dont 0,75% pour le buraliste
PRIX COÛTANT À L'ÉTRANGER	PAIEMENTS ÉTRANGERS	
Paiements sans frais Retraits DAB Frais de la banque étrangère (exceptionnel)	Application du taux de change en vigueur, sans commission supplémentaire. Frais de retrait : <b>1€</b> - Application du taux de change en vigueur, sans commission supplémentaire. Répercutés à l'identique	de 0,10€ à 1€ suivant la banque & le pays

Frais annuels estimés par client, selon les segments :

Opérations annuelles	Six profils de clients Compte-Nickel					
	E-commerce	Econome	Allocataire	Moyenne nationale	Second compte	Intensif
# Retraits Buralistes	0	8	7	9	8	18
# Retraits Distributeurs	0	4	7	9	16	18
<b># Nombre retraits annuels</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>18</b>	<b>24</b>	<b>36</b>
# Dépôts Espèces	0	0	100 €	0	0	300 €
# Appels SOS Nickel	0	2	6	4	6	4
<b>Total Services à l'acte</b>	<b>0,00 €</b>	<b>8,30 €</b>	<b>13,40 €</b>	<b>14,10 €</b>	<b>20,90 €</b>	<b>33,60 €</b>
Abonnement annuel	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
<b>Coût annuel compte Nickel</b>	<b>20,00 €</b>	<b>28,30 €</b>	<b>33,40 €</b>	<b>34,10 €</b>	<b>40,90 €</b>	<b>53,60 €</b>